



Toulouse, le 5 mai 2025

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA FEDERATION NATIONALE D'ENTRAIDE PARACHUTISTE MILITAIRE**

03 avril 2025 - Toulouse

L'assemblée générale de la Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste Militaire s'est déroulée le Jeudi **03 avril** 14^e Régiment d'Infanterie et de Soutien Logistique Parachutiste de Toulouse.

L'accueil reçu, le nombre et la qualité des participants ont largement contribué au succès de cette assemblée générale.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte par le président de la fédération. Ce procès-verbal contient cinq annexes.

- Annexe 1 : participants.
- Annexe 2 : présentation des comptes par le trésorier de l'Entraide.
- Annexe 3 : renouvellement du conseil d'administration et du bureau.
- Annexe 4 : rapport moral du président de la fédération.
- Annexe 5 : autres interventions.

Le secrétaire général
Colonel (ER) Dany GOVIN

Original signé

Le président
Général (2S) Claude REGLAT

Original signé

Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste Militaire
Quartier général Niel
BP 45017
31 032 TOULOUSE Cedex 5
☎ : 05 62 57 34 72
Email : courrier@entraideparachutiste.fr
Site : <http://www.entraideparachutiste.fr>

DESTINATAIRES

1. Autorités militaires et formations parachutistes d'active

- Monsieur le général commandant la 11^e brigade parachutiste.
- Monsieur le colonel commandant le 14^e RISLP.
- Messieurs les membres du conseil d'administration.
- Monsieur le représentant du général de division commandant les actions spéciales terre.

2. Associations et individuels au titre de membres de la fédération nationale d'Entraide parachutiste

- Messieurs les présidents des amicales et associations parachutistes membres de la fédération.
- Messieurs les officiers généraux en 2^e section et anciens des formations parachutistes de l'Armée de terre.
- Messieurs les correspondants départementaux de l'Entraide parachutiste.
- Messieurs les invités individuels.

3. Associations sympathisantes et partenaires de la fédération nationale d'Entraide parachutiste

- Monsieur le représentant des "Ailes Brisées".
- Monsieur le représentant régional des « Ailes Brisées ».
- Association du Souvenir Amiral Pierre Ponchardier.

ANNEXE 1

PARTICIPANTS

1. Autorités militaires

Général DANIGO commandant la 11^e brigade parachutiste.
Colonel BURETTE, commandant le 14^e RISLP.
Monsieur le LCL représentant du CAST.

2. Chefs de corps ou représentants des formations TAP de l'Armée de terre

11^e BP; 1^{er} RPIMa; 1^{er} RHP; 35^e RAP; 14^e RISLP.

3. Membres du CA

CAST ; 11^e BP ; 1^{er} RCP ; 8^e RPIMa ; 35^e RAP ; 1^{er} RHP ; ETAP ; 1^{er} RPIMa ; 3^e RMAT ; GSBdD Toulouse.

4. Autres personnels des Formations TAP de l'armée de Terre

13^e RDP représenté par le LCL CONSIGNÉY

5. Anciens des formations parachutistes de l'armée de Terre, correspondants et sympathisants :

Généraux :

BRULE (président d'honneur), GUIONIE, DARY, de COURREGES, REGLAT, JACOBS, LEBEL, ARAGONES, ZAMMIT, BEYRIES, VINCIGUERRA, DOROL.

Correspondants de l'Entraide : BARTOLI, DELOBEL, CARDOIT, LOISON, MOUROT, SIMIC, RODIER, NADJI, MUGNERET, CARTIGNY ainsi que les correspondants présents au titre de l'UNP.

6. Associations

61 - Associations membres de l'Entraide Parachutiste :

Associations et amicales
Fédération Nationale des Associations Parachutistes
Union Nationale des Parachutistes
Amicale de l'ETAP
Amicale du 3 ^e RPIMa
Amicale du « 8 » et du « 7 »
Amicale des anciens parachutistes du 2 ^e RPIMa
Amicale nationale des transmissions aéroportées
Amicale 1 ^{er} RHP
Amicale du 1 ^{er} RCP
Amicale du 17 ^e RGP
Amicale du 13 ^e RDP
Amicale du 35 ^e RAP
Amicale du 1 ^{er} RTP /BOMAP
Amicale Nationale du grand 14
Amicale du 1 ^{er} RPIMa
Amicale des parachutistes du Sud-Ouest
Amicale des anciens du camp d'Idron

Amicale Bagheera
Association PONCHARDIER
Amicale des paras au feu
Association du Foyer de l'Institution Nationale des Invalides

7- Bureau de l'Entraide parachutiste

Généraux (2s) DARY, REGLAT,
Colonels (er) GOVIN, DUHAR,
Lieutenants-colonels (er) VU TONG, JACQUES, DUBOIS,
Major (er) BUFFELLO, Adjudant-chef (er) WACRENIER.

ANNEXE 2

PRESENTATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

L'Adjudant-chef (er) Wacrenier donne lecture des conclusions du rapport du commissaire aux comptes, le cabinet KPMG :

« Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association Entraide parachutiste pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels. » Puis, il présente les résultats comptables de l'exercice 2024 (voir tableaux ci-dessous) après avoir précisé que le président de la fédération reviendra sur ces résultats et les commentera dans son rapport moral.

Compte de résultat 2024	
Contributions - dons exceptionnels	371 402 €
Bénévolat	13 427 €
Autres actifs divers (concert)	11 500 €
ACTIF	396 329 €
Secours accordés	-274 582 €
Dép. diverses de fonctionnement	-28 968 €
Bénévolat	-13 427 €
Autres charges diverses (JNB Pamiers)	- 1727 €
PASSIF	-318 704 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	-77 624 €
Revenus financiers	87 753 €
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPOTS	281 739 €
Impôts sur les sociétés	- 19 540 €
RESULTAT NET	145 837 €

Exercice budgétaire au 31/12/2024	PREVU	REALISE	ECART
Contributions - dons exceptionnels	270 000 €	302 803 €	+ 32 903 €
Portefeuille	60 000 €	177 758 €	+ 117 758 €
Dons exceptionnels	50 000 €	68 498 €	+ 18 498 €
ACTIF	380 000 €	549 160 €	+34 386 €
Secours accordés	330 000 €	-274 582 €	+55 418 €
Fonctionnement	20 00 €	-28 968 €	- 8 968 €
Autres charges diverses (JNB Pau)	10 000 €	- 1 727 €	+ 8 273 €
Convention ADO	20 000 €	20 000 €	0 €
PASSIF	380 000 €	-325 277 €	+ 54 724 €

Le résultat de l'exercice budgétaire est affecté au fond d'intervention.



BUDGET PREVISIONNEL 2025

RECETTES

CONTRIBUTIONS

T A P	250 000 €
Anciens	50 000 €

PRODUITS FINANCIERS 65 000 €

DONS ET OPS SPE 45 000 €

TOTAL : 410 000 €

DEPENSES

SECOURS

T A P	190 000 €
Anciens, familles, veuves	140 000 €

JNBAT 10 000 €

CHARGES ET FONCTIONNEMENT
35 000 €

CONVENTION ADO 25 000 €
IMPOTS SOCIETE 10 000 €

TOTAL : 410 000 €

20

L'assemblée générale a approuvé le rapport financier

ANNEXE 3

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont élu(e)s ou réélus pour 3 ans :

GAL REGLAT	Président de l'entraide
COL DUHAR	Secrétaire général adjoint
LCL JACQUES	Administrateur de l'entraide
ADC Valéry	EM/11 ^e BP
ADC William	8 ^e RPIMa
MAJ Eric	1 ^{er} RHP
CNE Loïc	ETAP
CBA Romain	CAST
ADC Nicolas	3 ^e RMAT
ADC Yann	GSBDD TOULOUSE
CNE Michel	GSBDD MONTAUBAN
Mme DIAS	Conseillère sociale de l'entraide
CR1 Adrien	GSBDD BORDEAUX
ADC Frédéric	GSBDD CARCASSONNE
CNE Julien	CIRP
MAJ Olivier	1 ^{er} RPIMa
CCH Cédric	1 ^{er} RCP
MAJ BUFFELLO	Administrateur de l'entraide

Election au Bureau : Sont élu(e)s ou réélus au bureau de l'Entraide :

Nom	Fonction
GAL REGLAT	Président
COL DUHAR	Secrétaire général adjoint
LCL JACQUES	Administrateur
MAJ BUFFELLO	Administrateur
Mme DIAS	Conseillère sociale

ANNEXE 4

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2024 Général REGLAT- président

4.1-INTRODUCTION

Ici à Toulouse, capitale des parachutistes de l'armée de Terre, j'ai l'honneur d'ouvrir l'AG 2025 de la Fédération nationale de l'Entraide parachutiste portant sur l'année 2024.

Je remercie le chef de corps du « 14 » le colonel BURETTE, qui nous fait l'amitié de nous recevoir dans sa formation dont il nous parlera tout à l'heure.

Je souhaite remercier tout spécialement ses subordonnés qui n'ont pas ménagé leur peine pour que notre AG se déroule au mieux, en particulier le LCL ROHAN CHABOT, le C2 et toute son équipe.

Je salue les Grands Anciens, les anciens commandants de la 11^e division parachutiste, du groupement aéroporté, de la 11^e brigade parachutiste et de ses régiments. Ils nous témoignent d'une fidélité exemplaire.

Je salue le général DELION président de la Fédération Nationale des Associations Parachutistes, le général GUIONIE, président de l'UNP ainsi que le général VINCIGUERRA et le colonel DARNEY représentant le général MARTIN président des Ailes Brisées.

Je note avec plaisir la présence parmi nous du général DUPUY de la GRAND'RIVE, chef du pôle accompagnement de la DRHAT, accompagné du colonel SOUPAULT.

Je souhaite la bienvenue à monsieur Ludovic LOBJOIS, directeur de l'ONACVG 31, accompagné par madame Isabelle GUERIMAND.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont tenu à être présents aujourd'hui. Certains viennent de loin.

Je souhaite avoir une pensée pour les absents retenus par la maladie ou l'éloignement. Ils ont été quelques-uns à nous faire part de leurs regrets.

Enfin, je pense à tous nos camarades parachutistes engagés en opérations extérieures ou intérieures.

Nous ferons, Jean Paul WACRENIER et moi, les rapports financiers et moral. Nous vous demanderons ensuite d'approuver le budget 2025.

A l'issue de ces rapports, le secrétaire général, le colonel Dany GOVIN procédera à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration puis du bureau.

Nous parlerons ensuite d'entraide et solidarité, notamment avec le témoignage du CCH Brice PILLARD.

Nous entendrons enfin l'intervention de notre président d'honneur, le général Daniel BRULE, avant de partager notre repas au 1°RTP ; suivra la présentation organisée par la 11^e BP (COL DURIEUX, COLADJ).

Je demande dès à présent aux intervenants de veiller à rester dans le créneau de temps imparti et aux participants de ne pas en perdre lors des différents mouvements.

Pour terminer cette longue introduction, je souhaiterai adresser mes remerciements aux membres de l'équipe du bureau : Dany, Jean-Paul, Pascal, Dominique, Hervé, François, Christian et Christelle DIAS qui vient de nous rejoindre ; je ferai une mention particulière au général Bruno DARY qui nous représente et porte notre voix à Paris.

4.2 – RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2024

Je suivrai le plan suivant :

- Caractéristiques de l'exercice budgétaire (secours et contributions)
- Capacité d'intervention de l'Entraide para.
- Action conduites en 2024
- Projets 2025
- Points particuliers
 - Rappel sur nos statuts
 - Rappel sur les procédures de secours
 - Dispositif Entraide Terre
 - Relations aux Ailes Brisées
 - Maisons ATHOS
 - Divers.

Ce qui caractérise l'année 2024, c'est :

- Une stabilisation des contributions des régiments, mais aussi des anciens.
- Les dons et des événements spécifiques sont en légère hausse.
- Les produits financiers sont en hausse mais c'est exceptionnel, lié au versement de coupons en attente depuis plusieurs années.
- Une légère augmentation des secours de **8000€**. C'est le cœur de la mission de l'Entraide. Nous n'en tirons donc aucune conclusion particulière.



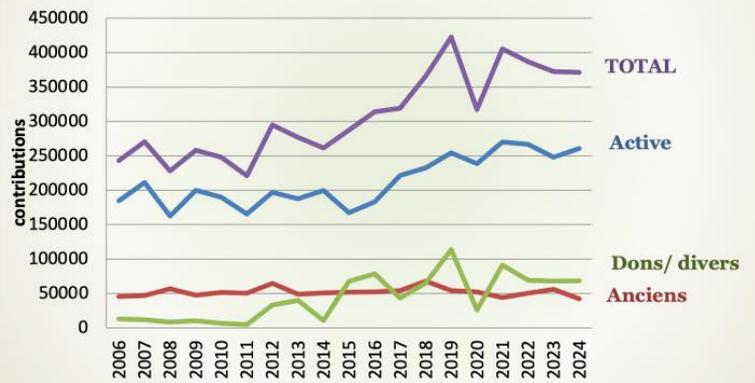
Exercice budgétaire 2024

4 CARACTERISTIQUES

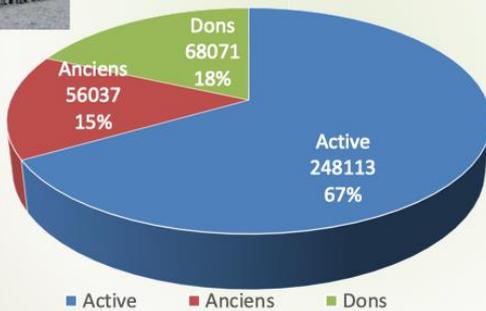
Contributions	stable
Augmentation des Dons	+ 18 000 €
Produits financiers (exceptionnel)	+ 177 000 €
Secours	+ 8 000 €



CONTRIBUTIONS ET DONS

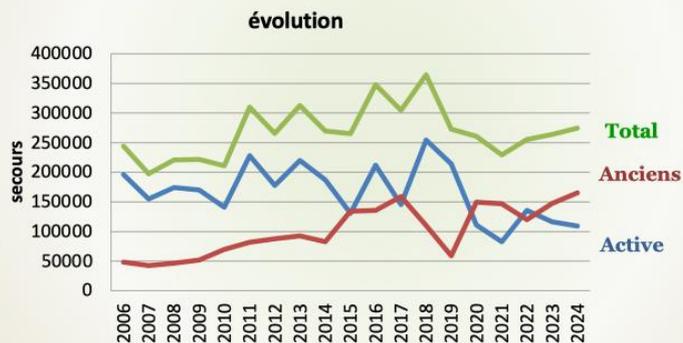


REPARTITION DES CONTRIBUTIONS ET DONS EN 2024





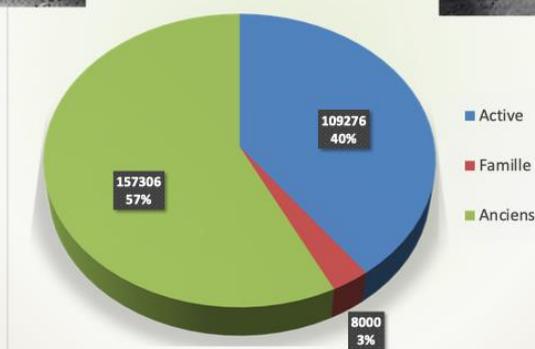
SECOURS : HISTORIQUE



20



REPARTITION DES SECOURS EN 2024



LES ACTIONS CONSUITES EN 2024



ACTIONS CONDUITES EN 2024 au 31/12/2024 (exemples)

- 125 actions** conduites en 2024 (**32 Active** – **93 Anciens** dont **18 veuves**)
- Chèques de Noël pour les veuves(**104**), les orphelins(**57**) et les Anciens dans la difficulté (**30**)
- décès-blessés- maladies (**P1**) **2 décès** depuis le **1^{er} janvier 2024- Suivi dans la durée des blessés**
- reconversion: **aide au financement de stages: 3 pour 6000 €**
- « Blessures de la vie » **en forte augmentation**
 - **Jeunes Anciens 25 < Age < 35**
 - Chômage → divorce → endettement → à la rue....

Nous avons organisé en 2024 notre JNBAT sur la plate-forme de LASCLAVERIES le 22 juin au profit de blessés, de veuves et d'orphelins ; une vingtaine de sauts en tandem a été effectuée.

Des actions spécifiques ont été réalisées et des dons ont été versés :

- Musique au Palais	3 000 €
- C.E.I.A.	7 500 €
- France mutualiste	2 000 €
- A.O.R Haute Garonne	1 450 €
- TEGO	5 000 €
- CARAC	7 500 €
- Bière Caporal	5 600 €

Le prochain concert bisannuel de la musique des parachutistes aura lieu le 12 mai à la Halle aux Grains de Toulouse.

La JNBAT 2025 sera organisée le 14 juin au sein du para-club de CAHORS LALBENQUE et nous prévoyons de financer une trentaine de sauts en tandem.

Quelques points particuliers.

RAPPEL SUR NOS STATUTS

- Nous sommes tous porteur du serment de nos Anciens prononcé en octobre 1950, après le désastre de la RC4.
- Ce sont les formations d'active qui donnent tout son sens à la FNEP (nous ne sommes pas qu'une association d'anciens),
- La FNEP aide des personnes, pas des associations ; elle n'est pas une banque ni une assurance, elle ne fait en principe pas de prêts,
- Pour rappel, et c'est inscrit dans nos statuts, la FNEP intervient « dans les cas de détresse ou de très grande difficulté » : importance de l'appréciation du demandeur,
- Son action s'applique aux paras de l'armée de Terre.

IMPORTANCE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIF

Il est très importance de bien connaitre les statuts et documents administratifs concernant les blessés et les malades : CMO – CLM – CLDM – PMI

L'ONACVG ne s'occupe pas seulement des anciens et des familles, c'est par lui que les paras d'active obtiennent, le cas échéant, deux documents essentiels pour la suite :

- la carte du combattant,
- le titre de reconnaissance de la Nation.

De plus, au moment de l'accident / affection, il est essentiel de veiller à l'établissement du rapport circonstancié et à inscription au registre des constatations.

RAPPEL SUR LES PROCEDURE DE SECOURS

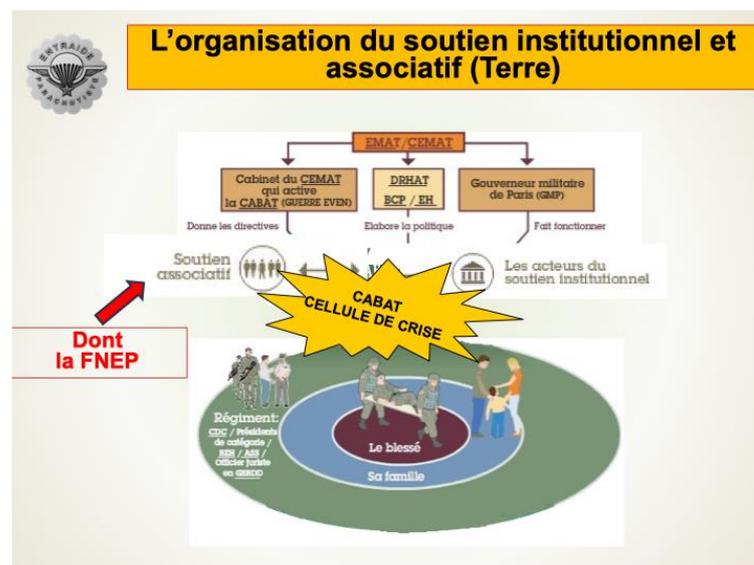
Notre leitmotiv : « Par les paras, pour les paras ! »

- Non, la FNEP n'est pas « la sécu » : le formulaire est des plus simplifiés (1 feuille), la procédure est directe et rapide (quelques jours), elle prend toujours une dimension humaine, et non administrative ou technique.

- Enfin, c'est un acte de commandement (implication du CdC), pour le personnel d'active.

- Nos correspondants sont les corps d'active, les présidents d'amicales et d'associations, ainsi que nos correspondants départementaux, dont je salue la disponibilité et l'engagement.

LE DISPOSITIF D'ENTRAIDE TERRE



- Le dispositif d'Entraide Terre est centré sur la CABAT, tour de contrôle du CEMAT et elle s'articule autour des Entraide suivantes : TF/ADO, FNEP, TDM, ALAT, Montagne, MAT,

Terre Fraternité permet à la CABAT d'apporter des réponses, notamment financières, aux préoccupations des blessés.

En lien très étroit avec l'ADO, qui héberge et administre un « fonds dédié Terre Fraternité » TF vient en aide aux familles endeuillées et attribue des aides à caractère social.

Le partenariat ADO - Terre Fraternité ouvre droit à la défiscalisation.

- Sous peu, sera mise en place une charte de l'observatoire de l'Entraide Terre, à laquelle la FNEP adhèrera ; celle-ci renforcera nos liens et améliorera encore la cohérence et la coordination entre nos différents dispositifs, sans toutefois engager nos statuts respectifs et nos modes de fonctionnement propres.

LES AILES BRISEES

C'est une association régie par la loi de 1901 ; elle est reconnue d'utilité publique depuis le 19 novembre 1928 ; son financement (ainsi que celui des Gueules cassées) a, entre 1931 et 1933, été assuré par des tirages spéciaux de la Loterie nationale.

L'association s'est par la suite ouverte aux personnels blessés de l'aviation civile.

Ses missions :

- Aider : Dispenser une assistance morale et matérielle aux navigants civils et militaires accidentés en service aériens et à leur famille.
- Honorer le souvenir des morts de l'aviation et du parachutisme.
- Réunir les anciens combattants de l'arme aérienne, les navigants et anciens navigants civils et militaires et les parachutistes et anciens parachutistes.

- Nos relations aux Ailes Brisées

Les AB ont versé à notre communauté, en 2024 :

- 184 000 euros,
- en 152 dossiers,

Sous la forme de bourses d'études, allocations de rentrée, aides vacances, Noël des pupilles, primes de logement, garde d'enfants....

La FNEP a proposé d'entrer au CA des AB pour renforcer le lien et coordonner les actions respectives.

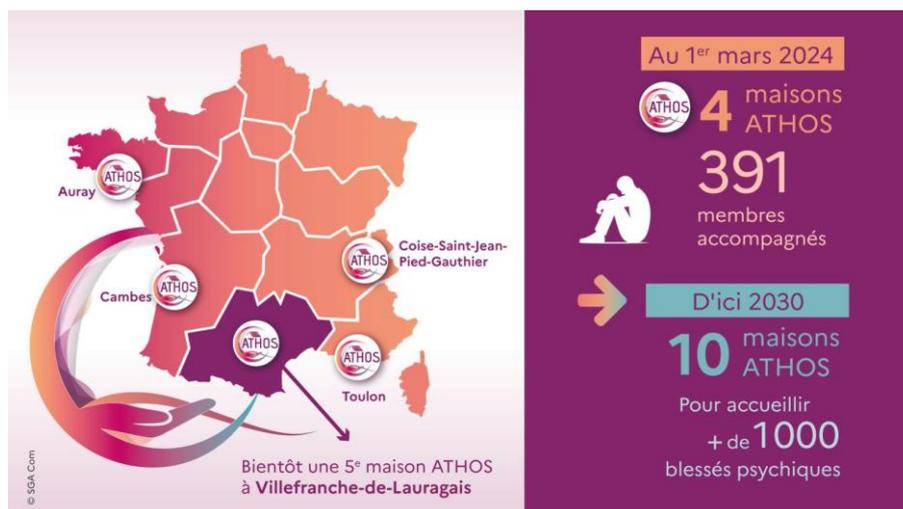
LES MAISONS ATHOS

Le CODIR est assuré par le SGA et le CEMAT.

La gouvernance partagée entre ONACVG et IGESA.

La doctrine est réalisée par l'ONACVG.

La mise en œuvre par l'IGESA.



L'assemblée générale a approuvé le rapport moral 2024 et le budget prévisionnel 2025

ANNEXE 5

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES

GENERAL DANIGO COMMANDANT LA 11^e BRIGADE PARACHUTISTE

Le général COMBP a évoqué la situation de la 11^e BP, notamment sous l'angle des restructuration liées à sa « Scorpionisation » et de son adaptation au concept d'armée de Terre de combat qui tient compte de l'environnement stratégique national et international.

REPRESENTANT DU GENERAL COMMANDANT LES ACTIONS SPECIALES TERRE

Après avoir présenté l'organisation et les missions du commandement des actions spéciales Terre, l'un des « commandements Alpha », ont été présentés les engagements opérationnels actuels et les perspectives d'évolution et d'adaptation à l'environnement international.

COLONEL BURETTE, COMMANDANT LE 14^e RISLP

Le chef de corps du 14^e RISLP a présenté sa formation, en insistant sur son caractère unique dans l'armée de terre, dont la mission essentielle est le soutien opérationnel du combattant.

TEMOIGNAGE D'UN BLESSE : LE CAPORAL-CHEF BRICE PILLARD

ENGAGE AU 8^e RPIMA

2008 : AFGHANISTAN - EMBUSCADE D'UZBIN

2020 : PRIS EN CHARGE PAR LA CABAT PUIS LE CNSD

2023 : INVICTUS GAMES A DÜSSELDORF - MEDAILLE D'ARGENT

2024 : GARDIEN DE LA FLAMME AUX JEUX PARALYMPIQUES

2025 : INVICTUS GAMES A VANCOUVER - CAPITAINE DE L'EQUIPE DE FRANCE - MEDAILLE D'OR BIATHLON, + SKELETON, ENGAGE EN NATATION, BASKET FAUTEUIL, VOLLEY ASSIS.



GENERAL BRÛLE, PRESIDENT D'HONNEUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE



Le président d'honneur de 2025, le général de division (2S) Daniel Brûlé a conclu cette AG en apportant son témoignage vivant et passionné de parachutiste, de logisticien et de chef militaire.

Daniel Brûlé naît le 2 mai 1946 à Josselin (Morbihan).

Il entre en service en novembre 1966 comme EOR Infanterie ; il sert d'abord au 3^e RPIMa puis au 6^e RPIMa, avant de rejoindre l'Ecole Militaire de Strasbourg puis l'Ecole Militaire Interarmes, promotion du général Koenig.

Cette promotion sera durablement marquée par l'accident du Noratlas du 30 juillet 1975, à l'ETAP de Pau, dont le bilan est de 37 morts dont 23 élèves-officiers. Encore aujourd'hui, Daniel Brûlé porte ardemment le souvenir de ce drame.

A sa sortie de Coëtquidan, il choisit le Train et à nouveau les paras. Il poursuit ainsi sa carrière au 425^e BCS (2^e brigade parachutiste) à Tarbes.

Un parcours exemplaire d'officier parachutiste et de logisticien le verra servir à deux reprises au 14^e RPCS, comme commandant d'unité en 1980 puis chef de corps en 1990.

Il servira également par deux fois à l'école d'application du Train comme instructeur et au centre d'études tactiques et logistiques.

Il dirigera l'instruction militaire de Saint Cyr, servira deux fois à l'EMAT (études prospection et adjoint à la division OPS LOG).

Il sera chef du B. LOG de la FAR en 1994 puis sous/ chef OPS de cette grande unité.

Il terminera son parcours comme CEM de la RTSO de Rennes puis inspecteur « CDT RENS FORMATION » à l'IAT.

En 2005, il rejoint la deuxième section et apportera son expertise à l'industrie de Défense à l'EADS (qui deviendra Airbus).

Le général Brûlé est donc parfaitement légitime pour être le président d'honneur de notre AG 2025.